

**Modalités d'obtention d'un certificat individuel (Certiphyto V2) selon la voie d'accès**

DRAAF Normandie

Certificat	Modalités d'obtention d'un 1er certificat (PRIMO-accès)									Modalités de <b>renouvellement</b> d'un certificat				Durée de validité du certificat	
	Sur diplôme ou titre*	Test seul*			Formation avec évaluation des connaissances*					Sur diplôme ou titre*	Formation sans évaluation*	Test seul*			
		durée	nombre de questions	seuil de réussite	formation: durée	QCM: durée	nombre de questions	seuil de réussite	si échec au test: formation complémentaire		durée	durée	nombre de questions		seuil de réussite
Décideur en entreprise soumise à agrément	Diplôme ou titre de moins de 5 ans (voir liste dans arrêtés)	1h30	30	20/30	21h	1h	30	20/30	7h	Diplôme ou titre de moins de 5 ans (voir liste dans arrêtés)	7h	1h30	30	20/30	5 ans
Décideur en entreprise <u>non</u> soumise à agrément		1h30	30	15/30	14h	1h	30	15/30	7h		7h	1h30	30	15/30	
Opérateur		1h30	20	12/20	14h	1h	20	12/20	7h		7h	1h30	20	12/20	
Mise en vente, vente produits phytopharmaceutiques		1h30	30	20/30	21h	1h	30	20/30	7h		7h	1h30	30	20/30	
Conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques		1h30	30	25/30	28h	1h	30	25/30	7h		14h	1h30	30	25/30	

\* = Voie d'accès